



CIRCULAIRE
Le 1^{er} octobre 2003

**FUSION ENTRE DEUX PARTICIPANTS AGRÉÉS
COURTAGE À ESCOMPTE BANQUE NATIONALE INC. ET
ALTAMIRA SECURITIES**

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ
ALTAMIRA SECURITIES**

Le 23 septembre 2003, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la fusion des opérations de Courtage à escompte Banque Nationale Inc. et de Altamira Securities. Cette fusion a donné lieu à la démission de Altamira Securities à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc., laquelle a été approuvée par le Comité spécial de la réglementation en date du 23 septembre 2003 également.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Catherine Lefebvre, conseillère juridique et responsable, adhésion et affaires disciplinaires, Division de la réglementation, au (514) 871-4949, poste 497, ou par adresse courriel à clefebvre@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 137-2003